

Homélie du 3^{ème} dimanche de carême - Année B
11 mars 2018 - Église St Jean-Baptiste - Athènes

Lecture : Mt 6,1-6.16-18

Mes frères,

Vous me pardonnerez, j'espère, de ne pas lire aujourd'hui l'Évangile de ce dimanche mais de lire celui du mercredi des Cendres. En effet, il m'a semblé plus important, parvenus au milieu du carême, de nous interroger sur la manière dont nous le vivons et sur les fruits que nous pouvons en attendre. Vivant en Grèce, nous avons l'avantage de ne pas pouvoir ignorer que nous sommes en carême. L'Église orthodoxe, par son insistance sur le jeûne, mobilise tous les commerces d'alimentation à offrir des *σαρακοστιανό*, des « nourritures de carême ». Cependant, je crois qu'il serait tout à fait regrettable de ne voir dans ce temps qu'un temps de jeûne et de privations. La grâce du carême est de nous offrir, une fois par an, le temps de nous interroger sur la qualité de notre vie chrétienne. Est-ce que nous vivons vraiment en chrétiens ? La vie chrétienne, bien loin de se réduire à des privations de nourriture, touche à tous les aspects de notre vie. L'Évangile du mercredi des Cendres nous rappelle que la vie chrétienne compte trois dimensions : notre relation à Dieu vécue par la prière, notre relation aux autres symbolisée par l'aumône, et notre relation à nous-mêmes symbolisée par le jeûne. Le carême est donc l'occasion de vérifier où nous en sommes dans ces trois domaines.

Abordons tout d'abord le sujet de la prière. La question est souvent formulée ainsi : est-ce que je prie suffisamment ? Mais est-ce vraiment la bonne manière de se poser la question ? En effet, l'expérience montre que si on prend la décision de prier davantage sans avoir perçu que la prière est une nécessité de la vie chrétienne, la résolution ne tiendra pas bien longtemps. La question à se poser est plutôt : de quoi je me prive en ne priant pas ? Toute la vie se passe souvent à courir après des obligations à remplir, des besoins à satisfaire, d'innombrables choses à faire par nécessité. En nous appelant à la prière, le Seigneur nous invite à nous poser un moment chaque jour, à mettre sous son regard nos journées pour en hiérarchiser les priorités et prendre le temps indispensable pour faire que ce que nous avons à faire ne relève pas de la simple nécessité mais y engage notre cœur. La poétesse Marie Noël avait cette belle formule : « Je m'empresse de faire le plus de choses par amour, ayant tant à faire par nécessité ». Voilà la chance qu'offre la prière : faire les choses par amour, faire les choses « de tout cœur » au lieu de les faire simplement par nécessité. La prière est ce qui nous met le cœur à l'ouvrage. Le jour où nous aurons compris cela, nous ne prierons plus par obligation mais nous ne voudrons plus nous priver de prier.

Passons maintenant à la dimension de l'aumône, au domaine de la charité ou, plus largement encore, à tout ce qui concerne nos relations au prochain. Où en suis-je de ma relation aux autres ? Telle est l'une des questions essentielles sur laquelle le temps du carême nous incite à nous interroger. Est-ce que je vis replié sur moi-même, autocentré ou bien est-ce que je suis attentif et ouvert aux autres ? La question n'est donc pas simplement de faire des aumônes, de donner mais est-ce que je me donne ? Car être chrétien c'est prendre pour

modèle Jésus qui a donné sa vie. C'est d'ailleurs ce don de lui-même que nous rappelons au cours de chaque prière eucharistique « que notre vie ne soit plus à nous-même mais au Christ. » On trouve dans les Actes des apôtres cette belle parole de Jésus : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » Ac. 20-35. L'ouverture aux autres et la générosité ne relèvent pas tant d'une obligation que d'une condition d'accès à la joie.

J'en viens, enfin au troisième élément, « le jeûne » qui incite à nous réfréner non pas simplement dans notre rapport à la nourriture mais dans tous les domaines où nous sommes tentés de consommation en excès. En effet, par la discipline du jeûne, l'Évangile incite à trouver ou à retrouver un rapport équilibré à tous les biens matériels qui peuvent, si nous n'y prenons garde, nous aliéner. Voyageant régulièrement en métro, comme vous sans doute, je constate, par exemple, l'addiction de nombreux passagers au smartphone. Considérant leur manière de se comporter, je m'attriste de voir qu'ils sont totalement focalisés par leur smartphone. Les personnes à côté d'eux n'existent plus. Le carême devrait être un temps privilégié pour se poser la question, personnellement et en famille : quel est le bon usage du smartphone ? Est-ce qu'il m'aide à communiquer avec les autres ou est-ce qu'il m'enferme en moi-même. Avouez que si le carême peut avoir de tels effets nous ne regretterons pas de l'avoir pris au sérieux.

J'achèverai sur une dernière recommandation de l'Église en temps de carême : l'incitation faite aux chrétiens de recourir une fois par an, au moins, au sacrement de la Réconciliation. Les plus âgés parmi nous se rappellent que l'Église, avant Vatican II, en faisait une « obligation ». C'est, je crois, ce qui a écarté durablement beaucoup de chrétiens de cette pratique. Mais il est désolant de considérer le recours à ce sacrement comme une obligation. Il s'agit d'une offre faite par l'Église d'être aidé à faire le point sur sa vie chrétienne, au moins une fois par an, dans un dialogue avec une personne qualifiée pour cela, un prêtre. En effet, depuis Vatican II ceux-ci ne sont pas simplement appelés à recevoir la « confession » annuelle des fidèles mais à leur offrir le temps d'une conversation. Le chrétien n'est plus simplement attendu à fournir une liste de ses péchés mais, dans le cadre d'un dialogue confiant, de considérer quels sont les points qui font difficulté dans sa vie et de voir comment la réorienter pour en faire une vie vraiment chrétienne. Il est significatif, à cet égard, que désormais, pour caractériser le rôle du « confesseur », l'Église le compare au médecin. Or le bon sens nous apprend que même si on n'est pas gravement malade, il est bon de consulter son médecin traitant une fois par an. Il vaut mieux ne pas attendre d'être victime d'une maladie grave pour prendre les bonnes dispositions pour se maintenir en santé. La démarche de la confession annuelle relève de cette sagesse.

Bien sûr vous pouvez pour cela recourir à tout prêtre, mais sachez, que pour ma part, je me ferai une priorité de vous rendre possible une telle démarche. Je peux déjà vous annoncer que je serai à votre disposition dans cette église le vendredi avant les Rameaux à partir de 18 h pour le temps qu'il faudra et je vous fournirai ultérieurement les horaires où je me tiendrai disponible au cours de la semaine sainte.

Pierre Salembier sj